

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 88 (1974)

Artikel: Artus, les trois couronnes et les héraults

Autor: Vaivre, Jean-Bernard de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Artus, les trois couronnes et les héraults

par JEAN-BERNARD DE VAVRE
secrétaire général du Centre pour l'Etude de la Sigillographie
et de l'Héraldique médiévales

Les romans de la Table Ronde ont constitué l'un des grands genres de la littérature du Moyen Age. Ils ont exercé une influence profonde sur les esprits durant des siècles et la renommée d'Artus s'est répandue très tôt et durablement dans la plus grande partie de l'Europe occidentale.

La renommée d'Artus fut, au XIV^e siècle, popularisée par la légende des *Neuf Preux*, proposés comme modèles à la chevalerie. Ceux-ci connurent en effet une vogue sans pareille durant les derniers siècles du Moyen Age. Ces preux, choisis dans les trois « lois » païenne, juive et chrétienne, déjà attestés dès le milieu du XIII^e siècle dans l'œuvre du Tournaisien Philippe Mouskèt¹, reçurent leur consécration définitive dans les *Vœux du paon*, poème du cycle d'Alexandre composé en 1312 par Jacques de Longuyon².

Les représentations des neuf Preux : Hector, Alexandre, Jules César, Josué, David, Judas Macchabée, Artus, Charlemagne et Godefroy de Bouillon furent très répandues. L'un des moyens de distinguer les diverses représentations de ces héros fut donc de leur donner, à l'imitation des chevaliers d'alors, des armoiries que les artistes firent figurer sur leur cotte d'armes ou, plus souvent encore, sur l'écu qu'ils tenaient à la main. Si c'est postérieurement à la diffusion de l'œuvre de Jacques de Longuyon que furent inventés la plupart des blasons de ces preux, certaines armoiries de preux ont cependant une origine plus ancienne. C'est le cas de celles d'Artus.

Les armoiries d'Artus ont fait l'objet de très nombreuses études. Certains auteurs

se sont attachés à y trouver des explications symboliques³, d'autres à les comparer à celles du royaume de Suède⁴ ou de groupes d'armoiries britanniques⁵. De mon côté, j'ai consacré une brève note à la similitude des armes les plus couramment attribuées à Artus et de celles arborées, un temps, par les hérauts d'armes⁶. Cela étant, le travail le plus complet jusqu'à présent consacré au blason du légendaire roi de Bretagne reste le livre de M. Héribert Seitz⁷, malheureusement d'accès difficile car rédigé en suédois et de surcroît aujourd'hui épuisé.

En dépit de ces inconvénients, il ne s'agit ici de reprendre ni les conclusions ni même les éléments mis en évidence dans ce livre, mais au contraire, à la lumière de documents jusqu'ici délaissés, de tenter de dégager de nouveaux éclairages.

Il faut d'abord rappeler, comme l'ont fait MM. Michael Maclagan⁸ puis Gérard Brault⁹ que les textes des romans arthuriens eux-mêmes comportent, sinon des descriptions héraldiques précises, du moins des indications sur des représentations figurées sur l'écu des héros.

S'il ne semble pas qu'il faille accorder une trop grande importance à la rapide mention que l'on trouve dans l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth¹⁰ relative au heaume d'Artus qui porte un dragon¹¹, on notera en revanche que la même œuvre comporte une notation plus intéressante : *humoris quoque suis clypeum vocabulo Pridwen, in quo imago sanctae Mariae Dei genitricis impicta ipsam in memoriam ipsius saepissime*

*revocabat*¹². Artus se voit donc attribuer un écu à la Vierge Mère.

Wace, qui a suivi Monmouth, dit :

*Dedenz l'escu fu par maistrie
De ma dame Sainte Marie
Purtraite e peinte la semblance
Pur enur e pur remembrance*¹³.

Une mention identique se trouve dans les *Gesta regum Anglorum* de William de Malmesbury¹⁴. Enfin, l'*Historia Britonum* de Nennius donne à Artus le même écu à la Vierge : *Arthur portavit imaginem Sanctae Mariae perpetuae Virginis super humeros suos*¹⁵.

Il convient donc de bien noter la très ancienne attribution d'un écu à la Vierge comme armoiries à Artus. C'est un point sur lequel on reviendra.

Plus tard, mais beaucoup plus tôt que la plupart des auteurs ne l'ont prétendu, Artus se vit attribuer le fameux écu aux trois couronnes qui permit pendant des siècles de le distinguer des autres preux dans la plupart des représentations où ils étaient tous les neuf associés. On se souviendra que dans le *Lancelot propre*¹⁶, le pennon de la reine Guenièvre estoit *daisur a ij corones dor et a une seule aigle et des corones tant que l'en pooth mettre*¹⁷.

Dès la fin du XIII^e siècle, plusieurs exemplaires manuscrits de romans du cycle arthurien sont ornés de vignettes où le héros, représenté en costume de guerre, ne peut être identifié que par un bouclier ou un pennon à ses armes. Celles-ci sont déjà aux trois couronnes, mais l'émail du champ n'accuse encore aucune stabilité.

C'est ainsi que parmi les manuscrits conservés au British Museum, celui qui porte la cote Add. 10292¹⁸ donne deux variantes :

*d'azur à deux couronnes d'argent (fo 102 r°, 170 v°);
d'azur à trois couronnes d'argent (fo 170 r°).*

Un autre manuscrit à peu près contemporain, et coté Add. 10294¹⁹ présente trois variantes :

de gueules à deux couronnes d'argent (fo 73 r°);



Fig. 1. Bibl. nat., ms. fr. 334, fo 330 v°. (Paris, vers 1320-1330.) Artus porte un écu *de pourpre à trois couronnes d'or*. (Photo J. B. V.)

*d'azur à trois couronnes d'argent (fo 75 v°, 76 r°);
d'azur à quatre couronnes d'argent (fo 87 v°);
d'azur à deux couronnes d'argent (fo 92 r°).*

A la Bibliothèque nationale de Paris, le manuscrit français 334²⁰ comporte, au folio 330, une vignette où Artus porte un écu *de pourpre à trois couronnes d'or* (fig. 1) alors qu'au folio 320, il a un écu *d'azur à trois couronnes d'or*.

Le manuscrit français 749²¹ contient, quant à lui, treize vignettes où Artus se voit donner *d'or à trois couronnes de gueules* (fig. 2).

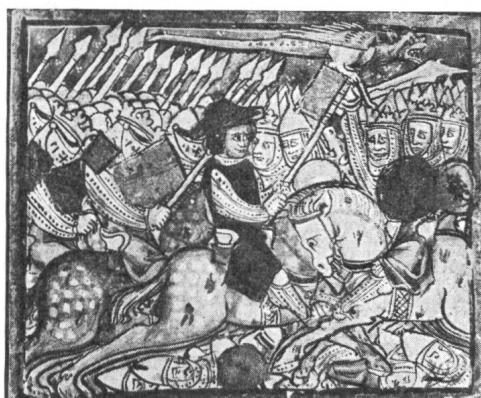


Fig. 2. Bibl. nat., ms. fr. 749, fo 199 r°. (Thérouanne, vers 1300.) Artus porte un écu *d'or à trois couronnes de gueules*. Son écuyer porte une bannière aux mêmes armes surmontées du dragon. On se souviendra que Geoffroy de Monmouth donnait un dragon pour armes à Artus. (Photo J. B. V.)

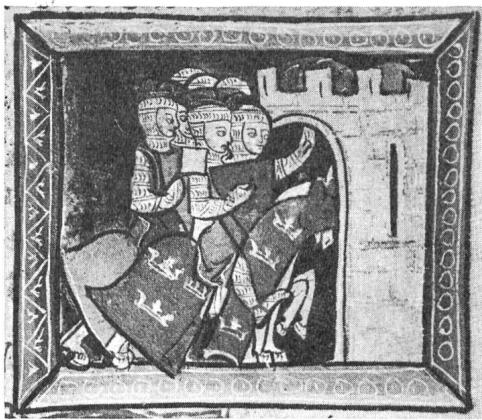


Fig. 3. Bibl. nat., ms. fr. 770, f° 304 v°. (Arras, vers 1280.) Artus porte de gueules à trois couronnes d'argent. (Photo J. B. V.)

Le peintre qui illustra le manuscrit qui porte, dans le même fond, la cote 770, s'est montré, enfin, encore plus hésitant²². Les variantes suivantes se remarquent en effet :

*de gueules à trois couronnes d'or (f° 208 v°);
d'or à trois couronnes d'azur (f° 221 v°);
de gueules à trois couronnes d'argent (f° 304 v°) (fig. 3).*

Il s'était donc, dès la fin du XIII^e siècle dégagé un consensus en faveur des trois couronnes, mais avec une grande variété de champs. Aux XIV^e et XV^e siècles, seules deux variantes semblent subsister. Le champ est tantôt d'*azur* tantôt *de gueules*.

Le plus ancien témoignage du XIV^e siècle semble être celui conservé dans les *Récits d'un bourgeois de Valenciennes*²³ pour l'année 1336.

« L'an mil ccc xxxvj. Environ a l'issue d'aoust fut une feste en la cité d'Aras sur le marchiet dudit lieu...

» Roy Artus, Cordelier Poulet, bourgeois de Compiègne, qui porta pour la journée d'or a iij camp de guelle. Et ses droites armes sont à ung cordelier tenant une patenostres.»

Il est évident que dans ce texte une erreur de transcription a fait mettre au copiste « camp » pour « couronne ».

Sur la paroi sud de la salle de la Hanse, en l'Hôtel de Ville de Cologne édifié au milieu du XIV^e siècle, les neuf Preux sont sculptés et peints²⁴. Les trois couronnes sont données à Artus. Il en est de même sur l'ancienne maison échevinale de Malines qui lui est de très peu postérieure²⁵.

De la fin du XIV^e siècle aussi date la fameuse *Tapisserie des Preux* aujourd'hui au Metropolitan Museum of Art, à New York²⁶. Dans la série incomplète qui nous est parvenue, un panneau représente en effet Artus, assis sous un dais d'architecture. Sa cuirasse est revêtue d'une cotte aux mêmes armes que l'étendard qu'il tient de la main gauche. Si les couronnes sont posées 2 et 1 sur le surcot, elles sont en pal sur l'étendard²⁷ (fig. 4).

Le splendide manuscrit du *Livre du chevalier errant*²⁸ exécuté à Paris pour



Fig. 4. Artus dans la *Tapisserie des preux aux Cloîtres*. Il porte d'*azur* à trois couronnes d'*or*. (Photo J. B. V.)



Fig. 5. Bibl. nat., ms. fr. 12559, f° 125 r°. Au milieu des preux, Artus (le troisième à partir de la droite) porte une bannière d'azur à trois couronnes d'or. (Photo J. B. V.)

Thomas de Saluces, non comme on l'a dit, en 1394 mais très probablement dix ans plus tard²⁹, comporte au folio 125 une peinture où se voient les neuf Preux, debout dans une grande salle (fig. 5). Artus, en costume de guerre, mais la couronne en tête, repose la main gauche sur la poignée de son épée tandis qu'il tient, de la droite, un gonfanon aux armes : *d'azur à trois couronnes d'or posées deux et une*.

Ce sont les mêmes armes que porte Artus dans l'admirable suite des Preux et des Preuses peinte à la fresque sur les murs de la grande salle de La Manta, au Piémont, entre 1411 et 1430 au temps de Valeran, fils cadet de Thomas III de Saluces³⁰.

Les tapisseries³¹, les manuscrits et les fresques n'étaient pas seuls à montrer le blason d'Artus. Le château de Pierrefonds³² construit vers 1390 par Louis d'Orléans comportait, à l'extérieur de chacune de ses tours, une niche où veillait l'un des preux. On sait que Pierrefonds était complètement en ruine lorsque l'architecte Viollet-le-Duc fut chargé d'une restauration qui fut en fait une reconstruction³³. Les niches furent recomposées — Viollet-le-Duc pastichant celles qui ornent la façade sud du château proche de

La Ferté-Milon³⁴ — et on y plaça de nouvelles statues. Mais, des vestiges de quelques-unes des statues primitives avaient été retrouvés dans les fossés par l'architecte. Le corps d'Artus est du nombre : sur sa cotte d'armes se distinguent encore les trois couronnes (fig. 6).

Les auteurs d'armoriaux ne dédaignèrent pas, aux XIV^e et XV^e siècles³⁵, d'ajouter aux rôles d'armes qu'ils composaient les blasons de personnages, historiques ou mythiques, n'en ayant cependant jamais possédé. Parmi eux, Artus se retrouve souvent.

Ainsi, à la fin du XIV^e siècle, Jean Courtois qui compila le très gros armorial appelé aujourd'hui *Sicile-Urfé* donne-t-il à Artus *de gueules à trois couronnes d'or*³⁶. Sensiblement de la même époque, le *Basyng's book*³⁷ donne un écu identique, tout comme d'ailleurs le *Randle Holme's*³⁸ ou d'autres armoriaux du XV^e siècle³⁹. Le *Stranway's roll*⁴⁰ donne *trois couronnes d'azur sur champ de gueules*.

D'autres armoriaux continentaux méritent d'être cités comme le curieux armorial normand⁴¹ composé vraisemblablement à



Fig. 6. Fragment d'une statue d'Artus ornant autrefois l'une des niches des tours du château de Pierrefonds. Sa cotte d'armes est aux trois couronnes. (Photo J. B. V.)

Rouen après la reconquête de Charles VII : Artus s'y voit donner *de gueules à trois couronnes d'or*.

Le très beau fragment d'armorial équestre⁴² conservé à Paris dans la collection Clairambault comporte une figure où Artus est représenté à cheval, armé de toutes pièces, le heaume en tête mais la visière relevée, brandissant de la main droite une épée tandis qu'il tient de la gauche une bannière aux mêmes armes que l'écu, ovale, assujetti à son bras droit : *de gueules à trois couronnes d'or* (fig. 7).

Ces mêmes armes se retrouvent sur des armoriaux du XV^e siècle conservés à Vienne⁴³, au musée de Nuremberg⁴⁴, à la bibliothèque de l'abbaye ou de la ville de Saint-Gall⁴⁴. Ce sont encore ces mêmes armes que nota l'auteur de l'armorial compilé vers 1473 pour André de Ryneck, citain de Metz⁴⁵, et celles encore qui sont décrites dans le *Triomphe des Neuf Preux*, ouquel sont contenus tous les fais et prouesses qu'ilz ontachevez durant leurs vies⁴⁶, puis-

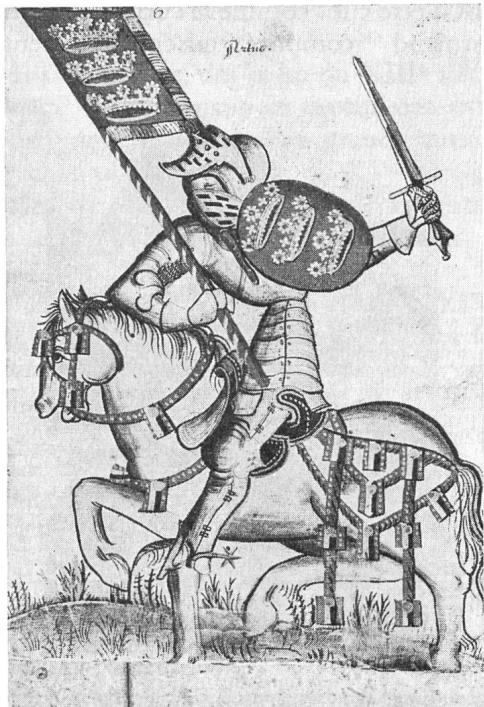


Fig. 7. Artus dans le *Petit armorial équestre de la Toison d'or*. (Photo J. B. V.)

qu'on y lit *le premier se nommoit Artus qui portoit escu de gueules à trois couronnes d'or*.

Il ne s'agit là que de quelques-uns des moins connus des blasonnements arthuriens antérieurs au XVI^e siècle. Après 1500 les indications se multiplient (fig. 8), mais elles sont le plus souvent dépourvues d'intérêt : on ne les a donc pas retenues dans cette étude.

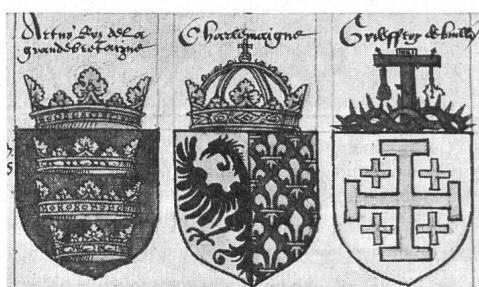


Fig. 8. Les armes d'Artus, de Charlemagne et de Godefroy de Bouillon dans un manuscrit français du XVI^e siècle. (Bibl. nat., ms. fr. 5233). (Photo J. B. V.)

Il faut faire ici justice de l'attribution à Artus d'un blason aux treize couronnes. D'aucuns ont en effet voulu distinguer l'écu aux trois couronnes d'Artus en tant que preux et celui aux treize couronnes arboré comme chevalier de la Table Ronde⁴⁷. Les exemples précités montrent l'inanité de cette distinction. Il semble que la responsabilité incombe à Bara⁴⁸ qui a dû être abusé par des manuscrits du XV^e siècle sans grande valeur, édités par Blangy, puis plus récemment par Edouard Sandoz⁴⁹. Les auteurs de ces



Fig. 9. Bibl. nat., ms. fr. 99, détail du fo 56r. *Li roumans du chevalier Tristan* (1463) : un tournoi à Camelot. L'estrade est tendue d'un tissu semé de couronnes sans nombre. (Photo B. N.)

compilations ont dû confondre « treis » — qui se rencontre parfois en vieux français — et « treize », dans des rôles anciens dont ils ne connaissaient pas la langue⁵⁰.

En revanche, il y a lieu de considérer à leur juste valeur les variantes aux armes aux trois couronnes qui figurent dans plusieurs armoriaux du XV^e siècle, volontairement passés sous silence jusqu'à maintenant dans l'énumération précédente.

Je me bornerai d'ailleurs à ne citer ici que les principaux exemples. Le plus connu est sans doute le manuscrit de l'*Histoire des neuf Preux et des neuf Preuses* de Sébastien Mamerot, daté de 1460, et conservé à la Bibliothèque nationale de Vienne⁵¹. L'écu d'Artus y est parti, au I d'or à une Vierge à l'Enfant d'azur, au II de gueules à trois couronnes d'or. S'il ne me semble pas qu'une telle partition soit attestée dans les armoriaux anglais du Moyen Age, elle se retrouve en revanche dans des recueils manuscrits britanniques du troisième quart du XVI^e siècle⁵².

En Suisse, la fresque des neuf Preux de la grande salle des Calendes qui servait de salle de réception et de réunion au chapitre de Sion, donne, au milieu du XV^e siècle, un écu assez semblable⁵³. Enfin, on trouve une notation assez proche dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, le français 24381⁵⁴. Pour ne pas alourdir inutilement cet exposé, l'écu qui figure au folio 157, verso de ce manuscrit du XV^e siècle, n'a pas été précédemment cité. Il est comme beaucoup d'azur à trois couronnes d'or. Mais, quelques folios plus loin (fo 186 v^o) se trouve une mention différente : *Artus : ses armes furent d'or et d'azur partyes en pal le premier party fut d'azur à trois couronnes d'or et le second party fut d'argent à ung ymaige de pourpre.* L'auteur ne semble pas très fixé car il peignit en rouge le champ qu'il décrivait d'azur (fig. 10).

Mais cela prouve qu'à la fin du XV^e siècle, on relut attentivement les textes pour faire figurer sur un parti, en dépit



Fig. 10. Bibl. nat., ms. fr. 24381, fo 186 v^o. Artus se voit attribuer un écu parti, au I, de gueules à trois couronnes d'or en pal, au II, d'argent à une « image » (de la Vierge) de pourpre. (Photo J. B. V.)

d'une tradition bien établie en faveur des trois couronnes, l'image de la Vierge dont avait parlé Geoffroy de Monmouth.

La tradition des trois couronnes était néanmoins depuis longtemps bien ancrée. Elle fut d'ailleurs très tôt connue non seulement des gens de cour mais aussi de la bourgeoisie d'alors. Les réjouissances populaires d'Arras, rapportées dans les récits du bourgeois de Valenciennes, montrent que l'écu aux trois couronnes suffisait alors à tous pour identifier le héros au milieu d'un défilé. On peut en voir une autre preuve dans le fait qu'une famille de Lille, du nom d'Artus ou Artut, avait alors pris pour armes — parlantes pourrait-on dire — les trois couronnes.

Le souvenir de ces armes a été conservé par plusieurs armoriaux du Moyen Age et surtout, ce qui est encore plus sûr, par les sceaux de plusieurs membres de cette famille.

Le plus ancien de ces sceaux est celui de Jacques Artus ou Artut, juge de la pairie d'Alix de Quesnoy à Lille, appendu à un acte de mai 1366. Le sceau⁵⁵ est de type héraudique : l'écu porte les trois couronnes en pal, accompagnées ici d'une

coquille au franc canton (fig. 11). Or, l'un des armoriaux manuscrits des *rois de l'Epinette*⁵⁶ donne précisément à Jacquemart Artus, en 1360, *d'or à trois couronnes de gueules*



Fig. 11. Sceau de Jacques Artut, juge de la pairie d'Alix de Quesnoy à Lille, en 1366. (Photo J. B. V.)

en pal brisées d'une coquille de sable au canton dextre (fig. 12). En 1394, Robert Artut, juge rentier de l'abiette de Lille à Hellesmes, usait d'un sceau aux *trois couronnes accompagnées d'un fermail au canton dextre*⁵⁷. Quant à Jean Artut, bourgeois de Lille, il scellait en 1414 d'un sceau héraldique aux armes de sa famille, *brisées d'une merlette au canton dextre*⁵⁸. Une copie de l'armorial des rois de l'épinette conservée à Valenciennes montre que cette merlette était *de sable*⁵⁹,

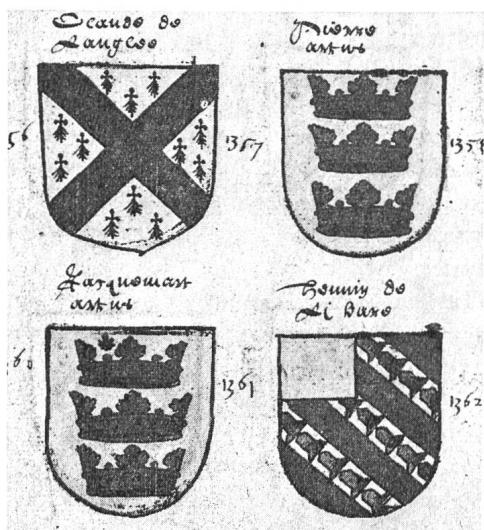


Fig. 12. Bibl. nat., ms. fr. 10469, f° 216. *Armorial des rois de l'Epinette*. On voit ici les armes de Pierre et Jacquemart Artus, pour 1358 et 1360. (Photo J. B. V.)

ce que confirment le prestigieux *armorial de la cour amoureuse*⁶⁰ conservé en Autriche⁶¹, une version disparue éditée par Bouton et la copie de la Bibliothèque nationale de ce même armorial. Les mêmes armes, pleines ou brisées, furent arborées aux joutes et tournois organisés à Lille, en 1438, 1442, 1447, 1471 et 1472 (fig. 13)⁶².

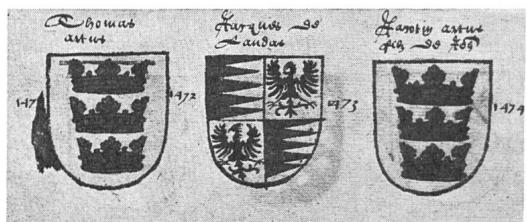


Fig. 13. Bibl. nat., ms. fr. 10469, f° 224. Ecus de Thomas et Jacotin Artus. (Photo J. B. V.)

Un précédent article a essayé de montrer que, dès le dernier quart du XIII^e siècle, les hérauts, ou plutôt les rois d'armes ont porté, et ce tant en France qu'en Angleterre, des armoiries aux trois couronnes⁶³. Sont-ce les hérauts, initialement attachés aux souverains — d'où les couronnes — qui attribuèrent les armes qui les désignaient dans leurs fonctions à Artus lorsqu'ils firent de lui l'inventeur des tournois qu'ils avaient pour tâche d'organiser ?

Il est en tout cas frappant de constater que les hérauts dont les sceaux sont parvenus jusqu'à nous (fig. 14 et 15)



Fig. 14. Sceau de Boisrobert, roi des hérauts de France en 1318. (Photo H. P.)



Fig. 15. Sceau de Guiot, roi des hérauts de Champagne en 1355. (Photo H. P.)

n'étaient pas les premiers venus. Leurs actes les désignent comme des *rois des hérauts*. Nul doute donc qu'à l'origine leur blason n'ait fait également allusion à leur royaute d'armes. Le port par ces *rois des hérauts*, français ou britanniques, d'un écu identique semble en outre prouver que c'étaient là des armoiries de fonction internationalement reconnues.

Il faut regretter que les témoignages en soient si peu nombreux et quasi muets sur les émaux. La seule donnée dont nous disposons à cet égard est le tabare *d'azur aux trois couronnes d'or* de l'*armorial Bellenville* (fig. 16).

Là encore un rapprochement avec les armoiries d'Artus ne peut manquer de venir à l'esprit. J'ai dit que, depuis le début du XIV^e siècle, les trois couronnes

étaient toujours *d'or*, le champ étant soit *d'azur* (c'est le cas de la *Tapisserie des Preux*) soit *de gueules* (dans l'*armorial dit Basynge's book*): c'est-à-dire, dans un cas les couleurs du roi de France, dans l'autre, celles du roi d'Angleterre.

On pourrait donc formuler l'hypothèse selon laquelle les rois des hérauts auraient primitivement porté un écu aux trois couronnes — armes de fonction internationalement reconnues — mais aux couleurs de leurs souverains respectifs. Ces rois des hérauts auraient attribué de la même façon à Artus, en tant que protecteur de leur fonction, l'écu qu'ils portaient. D'où les différences de l'émail du champ d'un témoignage à l'autre.

Ce ne peut être toutefois qu'une hypothèse, que les exemples donnés au long de cet article ne permettent malheureusement pas d'affirmer ou de confirmer, tant il est sûr que beaucoup de compilateurs d'*armoriaux* ne comprenaient pas ce qu'ils copiaient plus ou moins fidèlement.

Que dire alors d'œuvres dont les « clefs » sont perdues ? Les tapisseries peuvent à cet égard fournir quelques sujets de méditation.

Une tenture de la fin du XV^e siècle⁶⁴ dont il existe plusieurs versions, l'une au Metropolitan de New York, une seconde dans la cathédrale de Saragosse, une troisième dans les collections des musées royaux à Bruxelles et une quatrième — la plus connue — à Washington à laquelle on donne le nom de *tapisserie mazarine* passait, aux yeux de James Rorimer, naguère conservateur du Met, pour le couronnement de Charles VIII. Cette attribution est rien moins qu'incertaine. On se bornera simplement à mentionner ici que l'un des personnages du registre supérieur (fig. 17) arbore un écu aux trois couronnes et qu'il doit s'agir vraisemblablement, dans ces tapisseries, d'Artus. A trois reprises, au moins, le même carton a été employé. Mais qui peut dire si, à l'origine, le modèle représentait Artus ou un roi d'armes ?

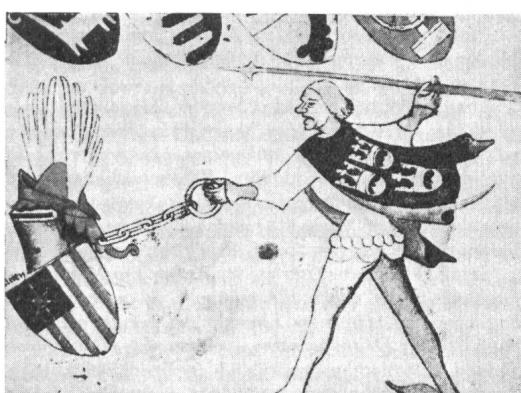


Fig. 16. Armorial de Bellenville. Fin du XIV^e siècle. (Photo J.-B. V.)



Fig. 17. Détail de la tapisserie dite du couronnement de Charles VIII, au Metropolitan Museum of Art de New York. Le personnage de droite, avec son écu aux trois couronnes, doit représenter Artus. Son voisin tient un objet aux armes attribuées à Godefroy de Bouillon⁶⁶. (Photo Met.)

Une autre tenture, aujourd’hui dans la chapelle funéraire de Warden Thurberne,



Fig. 18. Tapisserie de Winchester College. (Courtoisie de Michael Maclagan.)

au sud-ouest de la chapelle de Winchester College, à Oxford, mérite quelque intérêt. Sur un fond de bandes verticales rouges et bleues, décorées d’un dessin inspiré de celui d’un velours florentin, se détachent le monogramme IHS, des roses et un écu *d’azur à trois couronnes d’or* (fig. 18). Cette pièce passe pour être aux armes du roi Belinus, dont les Tudor prétendaient descendre. L’influence arthurienne reste en tout cas prédominante dans cette pièce curieuse⁶⁵.

On voit que si l’étude des sources anciennes permet de parvenir à quelques certitudes s’agissant du blason attribué à Artus, la question est cependant loin d’être totalement éclaircie. À l’image des romans de la Table Ronde, ce qui touche l’héraldique arthurienne semble donc devoir rester — pour reprendre une expression de Faral — « dans les brumes du mystère ».

¹ MEYER, Paul : *Les Neuf Preux* in *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 9^e année, 1883, p. 53.
² MEYER, Paul : *op. cit.*, p. 49-53.

BONNARDOT, François : *A qui Jacques de Longuyon a-t-il dédié le poème des vœux du paon?* in *Romania*, t. XXIV, 1895, p. 576-81.

³ WHITEHEAD, J. G. O., lt. col. : *The three crowns arms in The coat of arms*, 1974, n° 89 et 90, p. 13-20 et 65-68.

SCHEFFER, C. G. U. : *The coats of arms of Sweden*, in *American-Scandinavian Reviews*, 1963, et *The coats of arms of Sweden. Genesis and developpment*, in *The coat of arms*, vol. VIII, n° 63, 1965, p. 273-279.

⁴ LONDON, Hugh Stanford : *Les armoiries de saint Josse et de quelques autres saints*. Bâle, 1930, in-8 (extraits des AHS).

PICKFORD, Cedric E. : *The three crowns of the king Arthur* in *The Yorkshire archaeological journal*, XXXVIII, 1954, p. 373-82.

⁵ FLEETWOOD, Harald : *Sveriges kungavapen under medeltiden*. Medd. fran Sv. heraldiska föreningen 3, 1917; *Sveriges tre kronor, uppkomsten av tre kronorsmärket sveriges riksvapen*. Medd. från Riksheraldikerambetet 3, Malmö, 1935; *Svenska medeltida kunga-sigill*, 1-2, Stockholm 1936, 1942; *Kronorna i svenska riksvapnet*, Personhist. Tidskrift, 1943, Stockholm 1943-1945.

SEITZ, Heribert : *Sveriges tre kronor i sitt europeiska sammanhang, en studie till belysning av urprungfrågan*, Rig 1950, 2; *Heliga tre konungar och sveriges riksvapen*, Rig 1956, 4; *De tre kronorna, symbolens väg till vart land*. Tidskr. Livrustkammaren, 8 : 6, Stockholm 1959; *Trekronorsymbolen under 1300-talet, nagra jämf. iakttagelser*, Tidskr. Livrustkammaren, 8 : 9, Stockholm 1960; *Tre kronor som europeisk symbol och svensk riksvapen*, Heraldisk Tidskr. 1960-62, Köpenhamn;

Three crowns as a European symbol and the Swedish coat of arms. Recueil du Ve Congrès international des sciences généalogique et héraldique à Stockholm, 1960, Uppsala, 1961.

SCHEFFER, C. G. U.: *L'origine mecklenbourgeoise des armoiries à trois couronnes de Suède*, in *Recueil du Congrès des sciences généalogique et héraldique*. La Haye, 1964, p. 141-46.

⁶ DE VAIVRE, Jean-Bernard : *Les trois couronnes des bérauts* in *Archivum Heraldicum*, n° 2-3, 1972, p. 30-35.

⁷ SEITZ, Heribert : *De tre Kronorna. Det svenska riksvapnet ; sitt europeiska sammanhang*. Stockholm 1961, in-8.

⁸ Dans une conférence intitulée *Arthurian Heraldry*, M. Michael MACLAGAN a fait, devant la Société des Antiquaires de Londres un intéressant exposé dont le texte n'a malheureusement pas été publié. Son auteur a cependant bien voulu m'en communiquer la teneur et je tiens à l'en remercier. Je reviendrai sur certaines des thèses développées par M. Maclagan soit dans le courant de cet article soit dans une étude à paraître : *les armoiries de Régnier Pot et de Palamède*.

⁹ BRAULT, Gérard : *Early Blazon. Heraldic terminology in the twelfth and thirteenth centuries with special reference to Arthurian literature*. Oxford 1972, in-8, dont j'ai rendu compte dans *Archivum Heraldicum* ainsi que le *Bulletin Monumental*.

¹⁰ Elle est datée des années 1135.

¹¹ FARAL, Edmond : *La légende arthurienne. Etudes et documents* in *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes*, Paris, 1929, in-8, t. III, p. 233. On verra cependant que les indications de l'auteur de cette légende n'étaient pas inconnues au peintre du manuscrit français 749 (fig. 4).

¹² FARAL, Edmond : *ibid.*

¹³ *Le roman de Brut de Wace*, éd. Ivor Arnold, Paris 1938-1940, 2 vol. in-8, vers 9293-96.

¹⁴ FARAL, Edmond : *op. cit.*, t. I, p. 247.

MALMESBURY, William of : *De rebus gestis regum anglorum*, ed. W. Stubbs (*Rolls series* I, II).

Liber I, 98 : « Hic est Artur de quo Britonum nugae hodie delirant; dignus plane quem non fallaces somniarent fabulae, sed veraces praedicarent historiae, quippe qui labantem patriam diu sustinuerit, infractaque civium mentes ad bellum acuerit; postremo, in obsessione Badonici montis, fretus imagine Dominicæ matris, quam armis insuerat, nongentos hostium solus adorsus incredibili profigarit. »

Ce texte m'a été communiqué par M. Michael Maclagan.

¹⁵ FARAL, Edmond : *op. cit.*, t. III, p. 38. M. Brault dans son ouvrage précité souligne, p. 25, que dans ce texte, Nennius ne place pas la représentation de la Vierge sur l'écu d'Artus mais sur les épaules de ce dernier. Mais on peut se demander s'il n'y a pas eu confusion entre les mots gallois « épau » : « ysguid » et le mot « écu » dans le même dialecte : « ysguidd ». Compte tenu de l'époque de référence, on ne peut en effet envisager le port d'armoiries sur l'ailette comme le feront les chevaliers du XIV^e siècle. (cette dernière apparaît pour la première fois en France sur le sceau de Pierre de Chambly en 1294).

Pour en terminer avec cet aspect de la question, ajoutons que M. Maclagan me confirme, en dernière minute, qu'il n'y a pas de trace de blason pour Artus, ni dans le *Bodley Ms Douce 215*, ni dans le *Bodley Ms Ashmole 828*, deux beaux manuscrits conservés à Oxford. Le premier comporte pourtant

au moins deux écus et le second ne montrerait, aux folios 63, 69, 96 et 99 qu'un écu d'azur au lion d'or couronné d'argent à la fasce de gueules brochant, et au folio 70 le blason bien connu de Lancelot : d'argent à trois bandes de gueules.

¹⁶ 1215-1230 environ.

¹⁷ *The vulgate version of the Arthurian romances*, éd. Oscar Sommer, Washington 1909-1913, 6 vol., t. III, p. 421.

¹⁸ Cité par BRAULT : *Early blazon*, p. 24.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Le manuscrit français 334 comporte la première partie du *roman de Tristan*, jusqu'à la destruction de la flotte saxonne par les habitants de Cornouailles. Ce manuscrit en vélin qui comporte des miniatures et des lettres ornées a dû être exécuté à Paris vers 1320-1330.

²¹ Le manuscrit français 749, également en vélin, contient lui aussi des miniatures et des lettres ornées. Il comporte deux parties : *le roman du saint Graal* et *l'Estoire de Merlin*, incomplète. Il est un peu plus ancien que le précédent et paraît à M. François Avril de la même main que *La vraie histoire dou bon roi Alexandre* conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles sous la cote Ms. 11040. Ces manuscrits ont dû être exécutés en Flandre française (vers Saint-Omer ou Thérouanne) non à la fin du XIII^e siècle comme le disent GASPAR et LYNA : *Les principaux manuscrits...*, p. 229, mais plutôt vers 1300.

Il y a lieu de noter, à propos du manuscrit 11040 de Bruxelles (dont on sait qu'une réplique exacte due au même artiste est conservée au Kupferstichkabinett de Berlin) qu'Alexandre y est, selon M. Seitz, représenté avec un écu aux trois couronnes. Il serait paradoxal qu'un même artiste ait simultanément attribué le même écu à deux héros. En réalité, les meubles de l'écu que porte Alexandre sur le manuscrit de Bruxelles n'ont rien de commun avec des couronnes (traitées très différemment sur le manuscrit de Paris) : ce sont des rocs d'échiquier...

²² Le manuscrit français 770, également doté de nombreuses miniatures contient *le roman du saint Graal*, *li romans de Merlin* et *l'histoire de la prise de Jérusalem*. M. François Avril le date des années 1280-1300 et le rattache à l'école d'Arras.

²³ MEYER, Paul : *op. cit.*, p. 47.

²⁴ KOPPMANN, Karl : *Die Statuen der neun Besten im alten Rathause in Zeitschrift des Vereines für hamburgische Geschichte*, t. VII, Hambourg, 1883, p. 45-64.

KÜSTHARDT, Friedrich : *Die neun guten Helden in Zeitschrift des Harz-Vereins für Geschichte und Altertumskunde*, t. XXII, Wernigerode, 1889, p. 359-76.

²⁵ SQUILBECK, Jean : *Les sculptures de l'ancienne maison échevinale de Malines* in *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. V, 1935, p. 329-333. Il existe également une représentation d'Artus sur la fontaine élevée à Nuremberg de 1385 à 1396. Autre à Lunebourg.

²⁶ RORIMER, James et FREEMAN, Margaret : *The nine heroes tapestries at the cloisters*. New York, 1953, in-8, 24 p. et pl.

MEISS, Millard : *French painting in the time of Jean de Berry, the late fourteenth century and the patronage of the duke*. Londres 1969, in-f°, t. I, p. 58-59 et 365; t. II, p. 445-46.

DE VAIVRE, Jean-Bernard : *Les armoiries d'Hector de Troie dans la tapisserie des Preux des Cloîtres*, à paraître dans le *Bulletin Monumental*.

Chefs-d'œuvre de la tapisserie du XIV^e au XVI^e siècle. Catalogue de l'exposition tenue à Paris au Grand Palais, 26 octobre 1973-7 janvier 1974. Paris, 1973, in-8, p. 39-43.

²⁷ Sur ce panneau qui mesure 4 m 27 sur 2 m 97, la figure centrale est encadrée de sept petites figures qui représentent des prélats : trois cardinaux dans le registre supérieur et deux évêques de chaque côté d'Artus.

²⁸ Paris, Bibliothèque nationale, ms. fr. 12559, fo. 125 r°.

²⁹ C'est l'avis très autorisé de M. Millard Meiss, professeur à l'université de Princeton et éminent spécialiste des manuscrits à peinture de cette période. Le terminus *ad quem*, 1404, est fourni par l'héraldique. On voit en effet les armes du duc de Bourgogne telles qu'elles étaient avant cette date. M. Meiss doit expliciter sa pensée à ce sujet dans un livre, actuellement sous presse, qui sera consacré aux Limbourg et à leurs contemporains.

³⁰ Nombre de publications ont été consacrées aux fresques de La Manta : D'ANCONA, Paolo : *Gli affreschi del castello di Manta nel Saluzzese in L'arte*, t. VIII, 1905, p. 94-106 et 184-198.

DUPONT, Jacques et GNUDI, Cesare : *La peinture gothique*, Genève, 1954, in-4, p. 158-161.

QUARANTA, Emmanuela : *Manta, château magique* in *Plaisir de France*, 1969, p. 2-9.

³¹ On trouvera sur les tapisseries des preux et des preuses quelques données dans mon article sur les *armoiries d'Hector* déjà cité.

³² VIOLET-LE-DUC : *Le château de Pierrefonds*, Paris, 1905, in-4.

³³ On renvoie sur ce point au catalogue de l'exposition Viollet-le-Duc tenue à Paris en 1967.

³⁴ L'étude du général WAUVERMANS : *Le château de La Ferté Milon en Valois* in *Congrès archéologique de France*, t. 54, 1887, p. 246, est succincte et dépassée. J'ai l'intention de donner, avec Alain Erlande-Brandenburg, une étude sur les statues héraldiques de ce château tout en précisant sa datation.

³⁵ On se permet de renvoyer à DE VAIVRE, Jean-Bernard : *Éléments d'héraldique médiévale. Orientations pour l'étude et l'utilisation des armoriaux du Moyen Âge* in *Cahiers d'Héraldique*, t. I, p. I-XXXIV.

³⁶ DE VAIVRE, Jean-Bernard : *L'armorial d'Urfé*. En préparation.

³⁷ *Basyng's book* : Collège d'Armes à Londres, B. 22. Ce rôle date des années 1395.

³⁸ *Randle Holme's*, British Museum, Harley 2169, fo. 5 v°.

³⁹ British Museum, Harley 1048, fo. 49 r°. XV^e siècle.

⁴⁰ *Stranway's roll*. British Museum, Harley 2259, fo. 39 v°. 1450 environ d'après WAGNER : *Aspilogia II*, p. 274.

⁴¹ Bibliothèque nationale, Paris, ms. fr. 5930, fo. 56 v°. Ce petit armorial en parchemin, de la seconde moitié du XV^e siècle, compte 77 folios.

⁴² Bibliothèque nationale, Paris. Collection Clairambault 1312, fo. 242. Ce fragment, à l'exception de trois figures, reste inédit. On l'appelle « petit » pour le différencier du « grand » conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal. On renvoie à ce sujet à : DE VAIVRE, Jean-Bernard : *Une représentation équestre de deux archevêques allemands dans un armorial français du XV^e siècle* in *Tappert*, Berlin, 1975.

⁴³ Bibliothèque nationale de Vienne, Cod. Vindob. 8769, fo. 3 r°.

⁴⁴ Musée de Nuremberg, HS. 6599, fo. 15, et Bibliothèque de Saint-Gall ms. 1084.

⁴⁵ Bibliothèque nationale de Vienne, Cod. Vindob. 3336, fo. 1 r°.

⁴⁶ FLUTRE, Louis-Fernand : *Li Fait des romains dans les littératures française et italienne du XIII^e au XVI^e siècle*. Paris 1932, p. 180 ss.

⁴⁷ C'est la thèse que semble avoir adopté M. Mac-lagan.

⁴⁸ DE BARA, Jérôme : « *Le blason des armoiries, auquel est monstré la manière de laquelle les anciens et modernes ont usé en icelles... revue... par l'auteur avec augmentation de plusieurs armoiries, tant anciennes que modernes.* » Lyon, pour Barthélémy Vincent, 1581; in-f°.

⁴⁹ SANDOZ, Edouard : *Tourneys in the arthurian tradition in Speculum*, t. XIX, 1944, p. 389-420.

⁵⁰ Il n'est pas impossible qu'une illustration telle que celle du folio 561 du manuscrit français 99 de la Bibliothèque nationale de Paris : *Li roumans du bon chevalier Tristan...* (copié en 1463 par le scribe Michel Gonnat pour Jacques d'Armagnac, comte de Nemours, et probablement enluminé par Evrard d'Espingue) ait contribué à faire naître une telle confusion puisque l'on y voit Artus, entouré des dames de la cour, assister à un tournoi sur une estrade tendu d'un tissu semé de couronnes (fig. 9).

⁵¹ Bibliothèque nationale de Vienne, Cod. Vindob. 2577, fo. 1 r°.

⁵² British Museum, ms. Egerton 2874, fo. 1 r° et ms. Harley 2200, fo. 1 r°.

⁵³ Indications communiquées par M. le chanoine DUPONT LACHENAL.

⁵⁴ Bibliothèque nationale de Paris, ms. fr. 24381. *Le Jouvencel* de Jean de Bueil.

⁵⁵ DEMAY, Germain : *Inventaire des sceaux de la Flandre...*, Paris, 1873, 2 vol. in-4, n° 2929.

⁵⁶ Bibliothèque nationale de Paris, ms. fr. 10469. Ce manuscrit du XVI^e siècle comptant 296 pages contient un armorial des *Confréries de la cour amoureuse et de l'Epinette*.

⁵⁷ DEMAY : op. cit., n° 3019.

⁵⁸ DEMAY : op. cit., n° 4624. Sur cette famille de Lille, voir HAUTCEUR, E. : *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*. Paris, 1894, 2 vol. in-8, p. 465, 466, 784, 827 et 852.

⁵⁹ Bibliothèque de Valenciennes, ms. 806, fo. 135 sq. Il s'agit d'un armorial copié par Jacques le Boucq.

⁶⁰ La cour amoureuse de Paris fut instituée en 1401.

LE MAIRE, Octave : *La cour amoureuse de Paris fondée en 1401 et ses armoriaux*. Bruxelles, 1956, in-8, 15 p., extrait de la revue *Le Blason*, n° 5.

DE VAIVRE, Jean-Bernard : *Fragments d'un manuscrit inconnu de l'armorial de la cour amoureuse : la prétenue confrérie des partisans du duc de Bourgogne* in *Cahiers d'Héraldique* III.

⁶¹ Archives de l'Ordre de la Toison d'Or à Vienne, ms. 51.

⁶² Valenciennes, ms. 806, fo. 135 ss.

⁶³ DE VAIVRE, Jean-Bernard : *Les trois couronnes des bérauts*, déjà cité.

⁶⁴ RORIMER, James : *The glorification of Charles VIII* in *Bulletin of the Metropolitan Museum of art*, t. XII, 1954, p. 281-99.

⁶⁵ ASSELBERGHES, J. P. : *Tapisseries armoriées et de la vie quotidienne*. Tournai, 1970, n° 5.

KENDRICK, A. F. : *Tapestry at Winchester College* in *The Burlington Magazine*, t. 6; 1904-1905, p. 495.

CHITTY, H. : *The Winchester college tapestries* in *The Wykehamist*, n° 497, 1912.

Je tiens à remercier ici M. MacLagan qui a bien voulu me transmettre quelques données relatives à cette tapisserie ainsi que la photographie qu'a bien voulu me faire tenir M. Ruthven O. Hall, *bursar* de Winchester College, enfin mon ami Charles Evans qui m'a fait profiter des données (impossibles à reprendre ici dans le détail) qu'il avait pu recueillir sur cette tapisserie d'Oxford.

⁶⁶ Il n'a pas été possible de donner, dans le cadre restreint de cette étude consacrée à l'héraldique d'Artus, des reproductions des vues d'ensemble ni même de certains détails de la tapisserie conservée aux *Cloîtres* à New York, pas plus que celles de la tapisserie de la cathédrale de La Seo, à Saragosse, ou des musées royaux de Bruxelles. On se bornera donc ici à quelques brèves observations :

— Sur ces trois tentures, le groupe de personnages, tel qu'il se voit reproduit ici à la figure 17, est quasi-identique.

— Le personnage aux trois couronnes tient de la main gauche un long bâton qui n'est pas un sceptre et qui n'a rien d'un attribut royal mais semble plutôt celui d'un héraut.

— Son voisin tient un objet aux armes, *parti de gueules à la fasce d'argent et d'argent à la croix potencée d'or accompagnée de croisettes du même*, blason qui a été attribué à Godefroy de Bouillon. Mais, en dépit du

caractère héraldique de cet objet, il ne semble pas qu'il se soit agi initialement d'un écu mais plutôt d'un grimoire, compte tenu de la façon dont il est tenu. On serait donc en présence d'un carton représentant initialement des hérauts d'armes, dont on aurait fait deux des « preux de la loi chrétienne » pour les besoins de la composition symbolique.

— Cette supposition est renforcée par le fait que, faisant symétriquement pendant à ce groupe, se voit, sur la tapisserie de New York, un personnage barbu, en armure couverte d'un manteau, tenant de la main droite une épée et supportant au bras gauche un écu, parti de l'Empire et de France, armes attribuées au Moyen Age à Charlemagne, le premier des « preux de la loi chrétienne ». Et pour que l'identification ne fasse aucun doute, le licer a indiqué sur le bas de la toge *karolus*.

Si l'on se rapporte maintenant à la tapisserie de Saragosse, et surtout à celle, plus accessible, des musées de Bruxelles, on retrouve le même personnage, mais sans identification : point de nom et surtout point de trace d'armoiries sur son écu de métal.

Il y a donc de fortes chances pour que l'on se trouve, dans le cas de cette tenture dont on connaît trois versions, en présence d'un exemple de remploi de cartons de tapisserie, détournés de leur signification première.

Ce ne serait pas le premier cas attesté de cette pratique dont les spécialistes n'ont pas jusqu'ici suffisamment tenu compte et sur laquelle mon ami Francis Salet, inspecteur général des musées de France, a plusieurs fois attiré leur attention.